

Charte éthique

Ligue Francophone de Triathlon

www.lf3.be

PREAMBULE

Pourquoi une charte éthique ?

Une charte éthique permet de poser le **cadre** des bonnes conduites dans la pratique du triathlon et de tous ses sports apparentés (multisports). Cette charte a pour but de promouvoir et **préserver l'esprit sportif** et les valeurs communes au monde du sport en général et du triathlon en particulier. Elle est un document de référence qui permet à chacun(e) de connaître ses **droits** mais également ses **devoirs** afin d'inscrire le triathlon et toutes les disciplines apparentées dans la liste des passions saines, respectueuses et inclusives.

Pour rappel, nul n'est censé ignorer les règles et règlements. Le harcèlement, le dopage, la prise de drogues, l'intimidation, l'abus de pouvoir, les manipulations des compétitions, les agressions et la violence sont strictement interdits. Il est hors de question de commettre des infractions. L'ensemble des acteurs sportifs doivent contribuer au respect de ces principes et assumer leurs responsabilités.

Pour qui ?

Cette charte s'applique à **tous les acteurs** du triathlon, c'est-à-dire les bénévoles, les athlètes, les organisateurs, les arbitres, les présidents, les membres de clubs, les coachs, les spectateurs, les parents, les partenaires et autres. La charte éthique est la porte d'entrée vers la pratique du triathlon, que l'on soit débutant ou pratiquant confirmé. Elle doit être **lue, assimilée et signée** par chaque acteur avant la participation à quelque activité liée au triathlon.

Cette charte est déclinée autour de l'esprit du sport et de ses valeurs fondamentales. Son but est de guider les comportements de pratique et d'investissement dans le triathlon et de la conduite de chacun des acteurs dans sa vie personnelle ou en société.

Elle promeut des principes éthiques et déontologiques construits et rédigés dans le but de promouvoir la « bonne conduite », la civilité et le civisme au sein de notre sport. Elle se distingue des règles disciplinaires mises en place pour sanctionner des comportements déviants.

L'ESPRIT DU SPORT

L'esprit du sport est le fil conducteur de cette charte, c'est la philosophie de fond. Il est présent dans chaque sport et discipline, il unifie ainsi le monde du sport et rapproche les sportifs entre eux dans le monde entier. Il définit le comportement et l'attitude à avoir.

La LF3 respecte la **Charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles** reprise ci-dessous avec quelques ajustements :

1. L'ESPRIT DU SPORT

La pratique sportive est un droit, une source de plaisir et de jeu.

L'esprit sportif est positif. Il prône l'humilité dans la victoire et la dignité dans la défaite. Plus que la performance, le sport contribue à l'épanouissement individuel et à l'émancipation collective.

L'esprit et le corps sont les outils premiers du sportif. Le sport est à la base d'une bonne hygiène de vie. La pratique sportive agit à la fois sur le bien-être physique et mental. Le dopage fausse la valeur d'une victoire ou d'une participation. L'utilisation de produits illicites est nocive pour la santé.

Nous rejetons et condamnons toutes les formes de discrimination liées à l'âge, au genre, à la race, à l'orientation sexuelle, aux convictions religieuses ou philosophiques, à la langue ou aux caractéristiques physiques. Le terrain est un espace d'expression ouvert à tous.

Toutes les formes de harcèlement, les gestes, les mots dénigrants et la vulgarité sont proscrites.

Un adversaire n'est pas un ennemi. Il est le premier partenaire du sportif ; son intégrité humaine et physique doit être préservée.

La pratique sportive est un partenaire de l'éducation dans l'acquisition de savoirs et l'apprentissage de la vie en société par la tolérance et le respect des règles du jeu.

Toutes les formes de corruption, de falsification de la compétition sont prohibées. La démarche sportive est un projet sociétal qui accompagne l'individu tout au long de sa vie.

2. LES ACTEURS DU SPORT

Le sportif aime le sport. Par un entraînement régulier et sérieux, il prend du plaisir dans sa discipline. Le respect est la valeur première du sportif envers toutes les personnes avec lesquelles il interagit telles que son entraîneur, ses coéquipiers, ses adversaires, les règles du jeu, l'arbitre et envers lui-même.

Le sportif accepte les décisions arbitrales. Le sportif accepte les décisions arbitrales pendant la course. Il peut les contester après la course, endéans les délais réglementaires, sur base de preuves auprès du Head Referee, et en cas de désaccord auprès du comité d'éthique de la LF3.

Le parent reconnaît que son enfant joue pour s'amuser. Il incite son enfant à multiplier les activités sportives pour qu'il trouve son sport. Il encourage son enfant, ses coéquipiers et ses adversaires. Il reconnaît que le rôle de l'entraîneur est d'accompagner son enfant dans sa progression sportive. Il ne critique pas en public les décisions de l'entraîneur et de l'arbitre. Il s'invite activement dans la vie de l'association sportive de son enfant.

L'athlète de haut niveau est un ambassadeur du mouvement sportif. Son comportement est irréprochable et ses performances encouragent la pratique sportive. Le sport de haut niveau est encouragé en tant que recherche du dépassement de soi et chemin tracé vers l'excellence.

L'entraîneur sportif est le garant du comportement éthique et des gestes de fair-play de ses athlètes. Il favorise l'épanouissement de ses sportifs par des entraînements et des objectifs adaptés à l'âge et au potentiel de ses sportifs. Il planifie son travail sur le long terme et non sur la recherche de gains à court terme.

La gestion des clubs doit se faire dans un objectif pérenne en développant un projet sportif durable.

L'arbitre est un sportif à part entière. Il est dépositaire des règles du jeu et du respect de la charte éthique. Il a le devoir de connaître le règlement sportif et de le faire appliquer. Avec le soutien des joueurs, des dirigeants, des supporters, il s'engage à interrompre une partie lorsque des propos ou des gestes vont à l'encontre de l'éthique sportive. Les compétences de l'arbitre sont mises en priorité au service de la ligue et de son calendrier. L'arbitre qui interviendrait dans une épreuve hors calendrier s'assure auprès de la ligue que l'organisateur respecte les valeurs d'éthique de cette charte.

Supporter, c'est faire de chaque rencontre sportive un moment de fête. L'encouragement est son seul crédo. Le comportement du supporter est exempt de tout reproche. Le supporter est un ambassadeur de son club, il ne peut ternir son image.

Les termes utilisés par les médias sont positifs, empreints de sportivité, sans animosité et évitent le recours à un langage guerrier.

Le sport est un vecteur d'intégration. Au travers du volontariat, c'est le citoyen qui contribue au dynamisme de notre société.

3. LES ENGAGEMENTS DU SPORT

La formation est le maître mot. Ses acteurs s'engagent à leur niveau à compléter leur savoir-faire de terrain par des formations et par des outils d'évaluations appropriés afin d'améliorer significativement et constamment la pratique sportive.

Les sportifs ont le droit de pratiquer leur discipline dans des infrastructures de qualité et dans un environnement sécurisant. Les infrastructures sportives de qualité sont un incitant au sport. Leur dégradation volontaire ou par manque de prévoyance est une atteinte au mouvement sportif.

La pratique sportive régulière et de qualité associée à une bonne hygiène de vie sont des atouts indispensables à l'amélioration de la santé, à la prévention des maladies, au développement des interactions sociales en vue d'un bien-être accru.

L'organisation d'événements sportifs et la pratique sportive intègrent les notions de développement durable et du respect de l'environnement.

Le Comité éthique de ligue examine tout acte contrevenant à l'esprit du sport sur base d'éléments probants attestant du non-respect d'un comportement éthique .

L'ensemble des acteurs s'engage à souscrire, respecter, défendre et promouvoir la Charte éthique, condition sine qua non à l'obtention des aides disponibles pour les clubs.

LES VALEURS FONDAMENTALES

Les valeurs nous définissent et définissent notre comportement. La LF3 a défini quatre valeurs fondamentales qui régissent la pratique du triathlon et de tous ses acteurs : le **respect**, l'**intégrité**, l'**inclusion** et la **qualité**. Chacun(e) a sa propre définition et ses propres codes mais le respect est le pilier sur lequel repose les 3 autres valeurs.

1. LE RESPECT

Le triathlon doit se pratiquer dans le respect des autres, comme dans le respect de soi-même.

1.1 Le respect des autres

- Je considère l'autre comme mon égal et je me comporte comme j'aimerais qu'il se comporte avec moi ;
- Je fais preuve d'écoute, d'empathie, d'ouverture d'esprit ;
- Je refuse tout comportement discriminant et, si j'en suis victime ou témoin, j'en réfère aux autorités compétentes, c'est-à-dire à mon club, à ma fédération, ou à la police le cas échéant ;
- Je fais tout mon possible pour favoriser l'accessibilité à tous et opte pour une attitude courtoise et respectueuse du rôle de chaque les acteurs(trice), les bénévoles, organisateurs, arbitres, institutions, spectateurs, concurrents et la ligue ;
- Je respecte les décisions arbitrales; en cas de désaccord, je suis les moyens de recours prévus via le comité d'éthique;
- Je respecte l'équité, la différence et le partage : je suis ouvert à tous et à toutes ;
- J'assume mes responsabilités ;
- Je refuse l'appel du dopage et de la tricherie ;
- Je respecte les règles de la ligue.

1.2 Le respect de soi

- Je me respecte en tout temps et en toute situation. Jamais je ne me rabaisse ou n'accepte un comportement désobligeant d'autrui à mon égard ;
- Je n'ai pas peur de me confier si je subis tout type d'agression : sexuelle, mentale, physique, raciste ;
- J'embrasse l'honnêteté, l'intégrité et la loyauté ;
- Je reste maître de moi-même, y compris en compétition. Je reste digne ;
- Je connais la procédure à suivre, ou me renseigne sur celle-ci en cas de différends avec un arbitre, un organisateur, un spectateur ou une autre personne ;
- J'admets la défaite et je savoure la victoire sans rabaisser mes concurrents ;
- Je prends soin de moi et de ma santé ; je n'ai aucun comportement qui pourrait mettre en péril ma santé physique et mentale.

1.3 Le respect du matériel et des installations mise à disposition

- Je respecte le règlement mis en place par les organisations compétentes ;
- Je respecte mon matériel et celui des autres ;
- Je respecte les installations dans lesquelles j'ai la chance d'évoluer ;
- Je respecte mon club, son règlement, et ses installations ;
- Je respecte les mouvements défendus par la LF3, les arbitres, les clubs, les bénévoles ou autres parties prenantes ;
- Je respecte les médias et leur liberté ;
- Je respecte les cadeaux, récompenses ou goodies reçus à titre gratuit. Ils ne peuvent-être vendus ;
- Je respecte l'environnement en tout temps et en toute situation :
 - Je jette mes déchets dans les poubelles prévues.
 - Je respecte le tri mis en place
 - S'il n'y pas de zone de collecte, je garde avec moi un maximum de déchets que je jetterai ensuite.
 - Je valorise et je protège l'environnement du mieux que je peux.

2. L'INTEGRITE

Le respect des règles est la condition de l'égalité des chances entre les pratiquants ou les compétiteurs et peut, seul, garantir le résultat sportif.

Il s'agit par exemple:

- d'être honnête et loyal(e) envers son club, envers sa ligue, particulièrement pour les athlètes sélectionnés dans l'équipe nationale belge ;
- d'être capable de se remettre en question et d'admettre ses erreurs ;
- d'être de bonne foi ;
- de respecter la confidentialité ;
- de respecter les normes sociales ;
- d'être une personne de confiance...

La connaissance des règles et leur application loyale, intègre et honnête doivent être sans cesse recherchées, tant dans la lettre que dans l'esprit.

3. L'INCLUSION

Le sport est partage et communion. Il est pour tous et pour toutes sans aucune distinction; il a cela d'unique : l'humanité. Peu importe la performance, le chrono, la discipline ou les enjeux, nous avons tous droit aux mêmes opportunités.

Il s'agit par exemple:

- de l'acceptation de tous sans discrimination, racisme ou sexisme ;
- de fonctionner dans le respect de la dignité humaine ;
- d'être bienveillant ;
- de promouvoir la bienveillance ;
- d'être à l'écoute des autres ;
- de l'égalité des chances ;
- de privilégier l'accessibilité à tous...

4. LA QUALITE

La ligue et les clubs s'efforcent de délivrer des prestations de qualité, guidés par le sens du devoir et de la satisfaction de tous. Cette exigence permet une relation de confiance entre tous les acteurs dans le triathlon. L'envie de produire de la qualité nécessite par exemple:

- de faire preuve d'innovation et de polyvalence, afin de pouvoir être constamment en adéquation avec son époque ;
- de fournir un effort constant et engagé ;
- d'avoir envie de se dépasser en respectant ses limites ;
- d'activer tous les leviers nécessaires à une innovation permanente, saine et efficace ;
- d'être à la hauteur de la confiance qui nous est accordée. Il s'agit pour nous d'une évidence, d'un savoir-être se révélant par des actions tangibles ;
- d'apporter la plus grande exigence à s'assurer que toutes nos décisions et nos actes répondent aux enjeux du triathlon ;
- de mettre au centre de nos actions la sécurité de tous et la qualité de nos prestations...

Nous démarrons ensemble et nous franchissons tous la ligne d'arrivée.